

5 ans de GARANTIE pour



STAZO marine equipment b.v. en Hollande assure une garantie de 5 ans pour toutes les lattes, ou plaques de MARINEDECK® extérieur, pourvu que:

1. Le pont n'ait pas été sujet à des usages abusifs, des négligences, accidents ou à une mauvaise installation.
2. Le pont n'ait pas été utilisé de manière impropre pour des fonctions pour lesquelles il n'a pas été conçu.
3. Le pont n'ait pas été réparé ou altéré
4. Le propriétaire aie la facture originale présentant la date d'achat et soit en mesure de prouver l'achat des produits MARINEDECK® extérieur.

Conditions de garantie:

- A. STAZO marine equipment b.v. en Hollande garanti les lattes, ou plaques de MARINEDECK® extérieur d'être exempt de tout défaut de fabrication, pour une durée de 5 ans à partir de la date initiale d'achat. La garantie prend fin après 5 ans à partir de la date initiale d'achat.
- B. Sans frais pour l'acheteur, STAZO marine equipment b.v. en Hollande remplace toute latte, ou plaque de MARINEDECK® extérieur présentant un défaut de fabrication et ce pendant toute la durée de garantie. Les frais de main d'oeuvre concernant d'éventuelle dépose ou re-installation des lattes, ou plaques de MARINEDECK® extérieur sont exclus de la garantie.
- C. STAZO marine equipment b.v. décline toute responsabilité pour les éventuels frais de dépose du produit ou de tout autre coût induit qui puisse survenir suite au défaut du matériel.
- D. STAZO marine equipment b.v. ne peut être tenu pour responsable de tout dommage consécutif, ou de surcoût lié à l'achat de telle latte ou plaque défectueuse de MARINEDECK® extérieur, que ce soit en raison de l'utilisation ou de l'installation du produit.
- E. Le mastic pour joints longitudinaux invisibles est explicitement exclu de toute garantie.
- F. La garantie n'est pas transférable.
- G. Aucune personne physique ou morale, autre que STAZO marine equipment b.v. en Hollande, n'est autorisée à proposer aucune autre garantie ou d'assumer aucune autre responsabilité liée aux (ventes de) produits MARINEDECK® extérieur, lattes, ou plaques concernées, comme spécifié dans l'énoncé de la présente garantie.

Notes importantes:

Tout revêtement de surface, qu'il soit fourni par STAZO marine equipment b.v. ou toute autre partie, est explicitement exclu de toute garantie.

Garantie limitée de 5 ans pour les produits SIMSON MSR: STAZO marine equipment b.v. en Hollande décline toute responsabilité quel que soit le matériel SIMSON prescrit. La garantie limitée de 5 ans sur les produits SIMSON est assurée par Bostik Findley b.v. en Hollande en accord avec leur termes de garantie limitée pour une période de 5 ans à partir de la date réelle d'achat. La garantie doit être réduite de 20% par an après l'installation. Les compensations n'excéderont jamais le montant réel payé au moment de l'achat. Les conditions précises de la garantie limitée de 5 ans des produits SIMSON peuvent être obtenues auprès de Bostik Findley b.v. à Den Bosch – Hollande, ou sur leur site Internet SIMSON: <http://www.bostik.com>

L'installation: STAZO marine equipment b.v. en Hollande décline toute responsabilité quelle qu'elle soit pour l'installation des lattes, ou plaques de MARINEDECK® extérieur. Toute éventuelle garantie d'installation, devra être obtenue auprès de la société l'ayant réalisée.

Autres termes et conditions: Les conditions de livraisons par nos soins en Hollande sont régies par les termes généraux de vente et livraison de l'industrie métal- et électrotechnique tels que dernièrement enregistrés par l'association FME-CWM auprès de « the district court of the Arrondissementrechtbank » à La Haye (NL). Les conditions de livraisons par nos soins en dehors de la Hollande sont régies par "the ORGALIME" conditions générales pour la fourniture de produits mécaniques, électriques et électroniques (S2000) d'août 2000. Si une copie est nécessaire, merci de nous en informer. Nous rejetons explicitement toute autre condition n'étant pas mentionnée ci-joint.

"STAZO marine equipment North America Ltd." et "STAZO marine equipment Australasia Pty Ltd." toutes deux souscrivent aux termes de garantie ci dessus mentionnés.

DURABLE MARINE FLOORS BY NATURE
ECOLOGICAL EXCELLENCE